

Date de convocation : 05/02/2024

Date d'affichage : 16/02/2024

### Séance du Lundi 12 Février 2024 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil en la mairie, sous la présidence de Mme Le Maire.

Nombre de conseillers : 15

Etaient présents : BOUVIER Nicole (maire), VIOUX Alain, REVET Amandine, TRUCHET Joël, RUSPINI Christophe, FERLIN Estelle, LORANS Jean-Louis, BECU Dominique, PLOTTIER Sylvie, MILESI PEPIN Anne (arrivée à 20H40).

Etaient excusés : HERON Natacha (pouvoir donné à Christophe RUSPINI), LANDAZ Thierry (pouvoir donné à Nicole BOUVIER), MILETTO Aurélia (pouvoir donné à Alain VIOUX),

Absents : BOISSON Andgel, PEREIRA Georges.

Secrétaire de séance : Christophe RUSPINI

Le quorum de 8 présents étant atteint, la séance a été ouverte.

### DELIBERATION 2024 – 04 : VENTE PARCELLE E1035, PROPRIETE DE LA COMMUNE DE BOURGNEUF A ALP'ARC

Suite au comité syndical d'Alp'Arc du 16 juin 2023, afin de permettre la construction d'un pôle d'activités mixte à dominante tertiaire sur le lot 1 de l'extension, il est nécessaire de prendre une délibération afin de vendre la parcelle E1063, au Syndicat d'Alp'Arc, suite à la délibération D2023/17 du comité syndical du 16 juin 2023. Cette parcelle de 2060m<sup>2</sup> est nouvellement cadastrée sous la référence E1135. La commune a convenu de la vendre pour 7210€ hors frais notariés. Le déplacement de la clôture sera pris en charge par le syndicat mixte.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition de cette parcelle E1063, nouvellement cadastrée sous E1135 de 20260m<sup>2</sup>,
- **APPROUVE** le montant d'achat de 7210€ hors frais notariés et précise que les frais de notaire seront à la charge d'Alp'Arc.
- **AUTORISE** Mme Le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tous les documents relatifs et consécutifs à celle-ci.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ADOPTE ces propositions à l'unanimité.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre des délibérations.

Nicole BOUVIER,  
Mme le Maire

Christophe RUSPINI  
Secrétaire de séance



A blue ink signature of Christophe Ruspini, the secretary of the meeting.